



**Sélectionnée parmi les personnes devant bénéficier du financement du plan triennal jeune dans l'arrondissement de Yaoundé 7, une femme est accusée d'escroquerie et tentative d'escroquerie pour avoir voulu témoigner de sa reconnaissance au chef de l'Etat.**

Le parquet demande sa relaxe. Incarcérée à la prison centrale de Yaoundé Kondengui depuis quelques mois, Marguerite Rose Mbia, qui est coupée de tout contact, semble avoir été lâchée par ses mentors du parti au pouvoir dans la procédure judiciaire engagée contre sa personne devant le Tribunal de première instance (TPI) de Yaoundé centre administratif.

Elle répond toute seule des faits d'escroquerie de la somme de 200000 francs et de tentative d'escroquerie de nombreuses personnalités de la République, dont, entre autres, le ministre de l'Administration territoriale et le Délégué général à la Sûreté nationale (Dgsn) pour un projet supposé avoir été parrainé par certains responsables du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc).

La curiosité dans cette affaire, c'est qu'aucune de ces personnalités ne s'est plainte contre Mme Mbia et aucun document n'établit clairement les infractions retenues contre la mise en cause. En janvier 2021, le représentant du parquet a rapporté que Marguerite Rose Mbia s'est présentée comme étant chargée de recueillir les signatures dans un livre d'or ouvert à

l'honneur du président Paul Biya.

Elle avait donc, dans cette perspective, adressé des correspondances à des autorités dont on ne cite pas les noms, pour prendre part à la cérémonie qu'elle entendait organiser. Elle demandait par la même occasion auxdites personnalités des contributions financières pour la réussite de l'événement. Informée de la situation, la police s'est rapprochée du Cabinet civil de la présidence de la République pour s'assurer s'il était au courant de l'événement en gestation.

La réponse du cabinet civil étant négative, Mme Mbia a été interpellée par les éléments du commissariat central N01 de la ville, qui ont confisqué son téléphone portable. Elle a ensuite été renvoyée en jugement pour répondre des infractions d'escroquerie et tentative d'escroquerie devant le TPI, Le 17 mars 2021, Marguerite Rose Mbia a présenté dans un récit pathétique entrecoupé des pleurs et de coups de gueule, ses ennuis judiciaires.

Avant de dérouler son argumentaire de défense, la mise en cause a présenté ses différentes casquettes et les raisons qui l'ont, poussé à prendre l'initiative qui l'a malheureusement conduite en prison. Elle explique- être la promotrice d'un championnat de vacances «Fair play Eto'o Fils», d'un championnat jeune «Chantal Biya» qu'elle a préfinancé sans être remboursée par ceux qui l'avaient: encouragée à l'organiser. Elle estime que le championnat organisé en l'honneur de la première dame serait à l'origine de ses déboires judiciaires. Elle ajoute qu'en plus de ces activités sportives, elle a bénéficié d'une formation de «réarmement moral» au Cnpj de Nkolbissong. Au terme de la formation organisée par le ministère de la jeunesse, elle dit avoir été sélectionnée comme la présidente du comité des bénéficiaires du financement du plan triennal jeune dans l'arrondissement de Yaoundé 7.

Il leur avait été demandé de monter, chacun, un projet d'une petite entreprise d'une valeur de 500000 francs. C'est dans ce cadre qu'elle a proposé, avec l'accord de certains responsables du parti au pouvoir dans l'arrondissement de Meyomessala, de mettre sur pieds un livre d'or pour récolter les signatures et les vœux de hautes personnalités de la République et remercier le chef de l'Etat pour ce choix.

Il s'agissait d'organiser à la veille de la finale de football du dernier-championnat africain des Nations organisé au Cameroun une cérémonie pour célébrer les bienfaits du président Biya et le prestigieux maillot n° 9 que lui remis le président de la Fédération internationale de football (Fifa). C'est au cours de ladite célébration que les autorités présentes allaient apposer leurs signatures dans le livre d'or ouvert pour la circonstance. Parmi les personnes contactées pour soutenir le projet, seuls, le pasteur de son église et le Pi-Lazare Kaptue ont apprécié l'initiative et lui ont remis chacun, la somme de 100 000 francs. «Au cabinet civil de la présidence de la République, on m'a conseillé d'écrire une lettre de demande de soutien au chef de l'Etat. Entretemps, j'ai été conduite à l'Est par un tiers qui y organisait une reconcentre avec 32 maires. Ces derniers ont accepté d'apposer leurs signatures dans le livre d'or sans une quelconque contrepartie », a-t-elle, déclaré. Dans la suite de son récit, Marguerite Rose Mbia explique avoir adressé des lettres à certains membres du comité central du Rdpc et d'autres personnalités sous l'instigation de ses parrains.

Elle soutient n'avoir pas perçu de l'argent des personnes contactées en dehors de 200 000

francs déjà signalés. «La police a gardé mon téléphone et ne m'a pas permis de signaler mon arrestation aux personnes qui-m'ont soutenue dans cette affaire», a-t-elle conclu. Pour la représentante du parquet, les déclarations de Mme Mbia sont sincères. Elle a démontré que la somme de 200000 francs lui a été remise volontairement par son pasteur et le Pr Lazare Kaptue qui ne se plaignent pas.

Elle ajoute que l'exploitation des procès-verbaux d'enquête policière ne met en exergue aucune manœuvre d'escroquerie, ou les noms des autorités escroquées. Le magistrat du parquet a demandé au tribunal de déclarer Marguerite Rose Mbia non coupable, des faits qui lui sont reprochés. Elle attend impatiemment la décision du juge le 21 avril 2021. date de la prochaine audience

**Kalara**

---